

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [darinka-ferland-csscdr-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/059a35abe217bccc6ec4e480>

Date d'obtention : 2024-11-20 17:27:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'un partenariat entre les écoles, les services de police et le DPCP. Que chacun a son rôle et qu'il y a une ligne directrice à suivre. Les délais d'intervention sont plus rapides et efficaces. Le tout est dans l'intérêt de la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Éviter d'oublier des éléments importants lorsqu'une personne me raconte un événement. Outiller davantage les parents. Mieux juger du moment ou nous devons interpellier le service de police et quand contacter une autre école si nécessaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Au bien-être physique et psychologique des élèves concernés tout en demeurant à l'affût de l'impact social. Vérifier dans quel contexte les événements se sont déroulés, la nature des images, les intentions des personnes concernées et s'il y a eu du partage des images ou vidéos.